

PLURIWONE GROUPE

**Société par actions simplifiée
au capital de 450 000 euros**

**Siège social : 4 rue des Salines Etang Salé les Bains,
97427 L'ETANG SALE
792 671 976 RCS SAINT PIERRE DE LA REUNION**

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 16 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 74 268 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	74 268 euros
------------------------	--------------

Un prélèvement sur les réserves

- sur le compte « autres réserves »	25 732 euros
--	--------------

A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 2,22 euros par action	100 000 euros
---	----------------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social **le 15 juillet 2026**.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Dividendes attribués et décompte des prélèvements à la source :

Dividendes bruts :	100 000 €
Prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 31,4 %	- 31 400 €
	68 600 € Net

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
64 286 euros, soit 1,43 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 64 286 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
100 000 euros, soit 2,22 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
100 000 euros, soit 2,22 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Certifié conforme
L'Associé Unique



Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Brut

Amort. et Dépréc.

Net

Net

Capital souscrit non appelé (I)

Frais d'établissement (II)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de développement

Concessions, brevets, licences, marques,
procédés, solutions informatiques, droits
et valeurs similaires

Fonds commercial

Autres immobilisations incorporelles

Imm. inc. en cours, avances et acomptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains

Constructions

Installations tech., mat. et outillage indus.

Autres immobilisations corporelles

Imm. corp. en cours, avances et acomptes

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)

Participations

Titres imm. de l'activité de portefeuille

Créances rattachées à des participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

Total de l'actif immobilisé (III)

STOCKS ET EN-COURS

Matières premières, approvisionnements

En-cours de production

Produits finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

CREANCES (2)

Créances clients et comptes rattachés

Autres créances

Charges constatées d'avance

Capital souscrit appelé, non versé

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Actions propres

Autres titres

Instruments financ. à terme et jetons détenus

Disponibilités

Total de l'actif circulant (IV)

Frais d'émission des emprunts (V)

Primes de remboursement des emprunts (VI)

Ecart de conversion et différences d'évaluation

Actif (VII)

TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

WALTE FRANCE

Bilan certifié conforme
par le président

156 665

205 651

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 450 000)		450 000	450 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	RESERVES			
	Réserve légale		45 000	45 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		4 697 606	4 198 774
Autres fonds propres	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		74 268	598 831
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
Total des capitaux propres			5 266 874	5 292 606
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
Total des autres fonds propres				
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
Total des provisions				
DETTES	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières divers (2)		72	72
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 205	6 754
	Dettes fiscales et sociales		16 088	2 000
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
Produits constatés d'avance				
Total des dettes (1)			19 364	8 827
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif				
TOTAL PASSIF			5 286 238	5 301 432
Résultat de l'exercice exprimé en centimes			74 267,93	598 831,36
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			19 364	8 827
(2) Dont emprunts participatifs				

Compte de Résultat ^{1/2}

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 306		1 306	1 277
	Montant net du chiffre d'affaires	1 306		1 306	1 277
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				22 834
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			195	1
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation				1 501	24 111
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			25 471	28 228
	Impôts, taxes et versements assimilés				4 991
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			145	145
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			724	10
Total des charges d'exploitation				26 340	33 374
RESULTAT D'EXPLOITATION				(24 839)	(9 263)

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat ^{2/2}

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

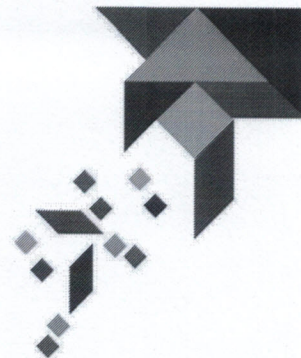
31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(24 839)	(9 263)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	111 988	623 713
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	2 313	4 017
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		114 301	627 730
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	67	81
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		67	81
RESULTAT FINANCIER		114 234	627 649
RESULTAT COURANT avant impôts		89 395	618 386
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		15 127	19 555
Total des produits		115 802	651 841
Total des charges		41 534	53 010
RESULTAT DE L'EXERCICE		74 268	598 831
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

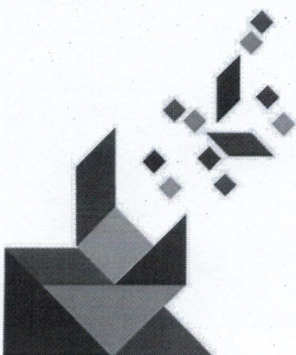
SASU PLURIWONE GROUPE

4 Rue DES SALINES

97427 L'ETANG SALE



ANNEXES



JHP

165 rue Marius et Ary Leblond
97410 - Saint-Pierre

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **5 286 238** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **115 802** euros
 - un total charges de **41 534** euros
 - dégage un résultat de **74 268** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SASU PLURIWONE GROUPE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 286 238** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **115 802** euros et un total **charges** de **41 534** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **74 268** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers	1 081	145		1 226
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 081	145		1 226
TOTAL		1 081	145		1 226

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres immobilisations financières

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

9 657

9 657

Créances représentatives des titres prêtés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Impôts sur les bénéfices

Taxes sur la valeur ajoutée

3 255

3 255

Autres impôts, taxes versements assimilés

371

371

Divers

Groupe et associés

Débiteurs divers

143 382

143 382

Charges constatées d'avance

TOTAL DES CREANCES

156 665

156 665

Prêts accordés en cours d'exercice

Remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

DETTES

31/12/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine

Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers

Fournisseurs et comptes rattachés

3 205

3 205

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Impôts sur les bénéfices

15 286

15 286

Taxes sur la valeur ajoutée

802

802

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés

72

72

Autres dettes

Dette représentative de titres empruntés

Produits constatés d'avance

TOTAL DES DETTES

19 364

19 364

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts dettes associés (personnes physiques)

72

Provisions

Règlement ANC 2022-06

Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
----------------	---------------	-------------	------------

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières			
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	45 000,00	10,0000	450 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	45 000,00	10,0000	450 000,00

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Charges à payer